REPUBLIQUE FRANÇAISE

LISTE DES DELIBERATIONS

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT

Séance du Conseil municipal du 29 septembre 2022

---

23 conseillers étaient présents :

Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Azélie Chenu - Hervé Chenu – Jean Sylvain Costerg - Laurent Desbrini - Anthony Destaing – Jacques Duc - Guy Ducognon - Camille Dutilly - Michel Genettaz – Isabelle Gostoli De Lima - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Rose Paviet - André Pellicier - Marie-Pierre Rebrassé - Laétitia Rigonnet - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Robert Traissard - Xavier Urbain - Pascal Valentin.

2 conseillères étaient excusées avec pouvoir :

Sylviane Duchosal (pouvoir à Lucien Spigarelli) - Marie Latapie (pouvoir à Hervé Chenu).

2 conseillères étaient excusées :

Murielle Chenal - Marie Martinod.

2 conseillers étaient absents :

Franck Chenal - Amélie Viallet.

* * * * * * * *

A 18 heures, Mme Corine Maironi-Gonthier, Maire, ouvre la séance du Conseil municipal d'Aime-la-Plagne.

I - Administration générale :

Administration générale

1 – Approbation du procès-verbal du dernier Conseil municipal

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal du Conseil municipal du 28 juillet 2022.

2 – Règlement Intérieur du Conseil municipal : mise à jour suite à l'entrée en vigueur le 1er juillet dernier de la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités et leurs groupements

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, les modifications apportées au Règlement Intérieur du Conseil municipal.

II – Urbanisme et affaires foncières :

3 – Lotissement de l'Adray à Longefoy : vente du lot n°3 à Mme Delefortrie et à M. Moinet

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver le compromis de vente à passer avec Mme Emeline Delefortrie et M. Maxime Moinet pour le lot n° 3, d'une superficie de 406 m2, pour un montant de 85 000 € TTC.

4 – Vente du chalet St Sigismond à Mme Vionnet et à M. Boch

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver le compromis de vente à intervenir avec Mme Corinne Vionnet et M. Jean Luc Boch pour l'acquisition du chalet « St Sigismond », à Aime, au prix de 380 000 € TTC.

5 – Résidence Le St Antoine, ancienne trésorerie et dépendance : acquisition des locaux et vente de l'appartement

a) Acquisition des locaux

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la mise en œuvre de faire valoir le droit de propriété accordé par les articles L 210-1 à L 240-3 du code de l'urbanisme et d'acquérir les anciens locaux de la Trésorerie d'Aime, d'une superficie de 143 m² au prix de 220 000 €, dans le but d'y installer le service de Police municipale.

b) Vente de l'appartement

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le principe de vente de l'appartement, d'une superficie de 105 m², sis dans la copropriété le St Antoine, sur les parcelles cadastrées B n° 2327 et 2524, au prix minimum de 340 000 € net pour la commune, en référence aux ventes intervenues sur le secteur, et de charger les agences immobilières d'Aime de vendre ce bien.

6 – Convention de survol de domaine public à Montalbert / Mercier Promotion

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver la convention de survol de domaine public à Montalbert, à intervenir avec la SCCV La Plagne Montalbert, qui est représentée par M. Matthieu Pauletto.

III – Travaux et affaires forestières :

7 – Convention de servitudes avec ENEDIS pour enfouissement ligne HTA – Lieudit Planchamp

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver le projet de convention à intervenir avec Enedis, pour l'enfouissement de la ligne HTA au lieudit « Planchamp », avec une indemnité unique et forfaitaire de 15 €.

8 – Convention servitudes ENEDIS pour enfouissement câble haute tension - Montgirod

..Le Conseil municipal, à la l'unanimité des membres présents, approuve le projet de convention à intervenir avec Enedis, ainsi que le plan d'implantation sur la parcelle cadastrée section G n° 0014, au lieudit Pontet-Montgirod située le long de la RD85 pour la pose en tranchée d'un câble souterrain Haute-Tension, avec une indemnité unique et forfaitaire de 15 €.

9 – Convention avec le Département de la Savoie / zone piétons – traversée de Granier

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention technique à conclure avec le Département de la Savoie qui fixe les conditions d'occupations du domaine public routier départemental par la collectivité ainsi que les modalités de réalisation, de gestion et d'entretien des ouvrages dans le cadre de la réalisation d'un marquage au sol qui comprendra sur la voie montante le marquage d'une bande en pointillé sur 50 m jusqu'à la sortie de la Thuile et sur 90 m à l'entrée de Granier ; entre les deux, des pictogrammes « piétons » seront disposés tous les 50 m.
Les travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Commune et financés par la Commune.

10 – ONF / Demande de subvention « Subv'ACCTES » 2022

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver le plan de financement pour un montant de 5 500 euros HT, de solliciter l'aide de Sylv'Acctes pour la réalisation des travaux concernés à hauteur de 2 250 euros HT et demande l'autorisation de commencer les travaux avant la décision de l'octroi de l'aide.

11 – ONF / Etat d'assiette 2023

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2023 et il précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées, ainsi que leur mode de commercialisation.

12 – Accord-cadre pour le salage des voies communales

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le lancement d'une consultation pour le salage des voies communales et espaces publics – hiver 2022 / 2023 (et renouvelable 3 fois) sur l'ensemble de la Commune d'Aime-la-Plagne.

13 – Convention financière avec le SDES /réseaux Granier

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'approuver la convention financière à conclure avec le SDES et son annexe financière prévisionnelle, concernant le programme d'enfouissement des réseaux d'électricité, ainsi que l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de télécommunications à Granier.

La séance du Conseil municipal est levée à 19h15.

Le Maire,
Corine Maironi-Gonthier

COMMUNE D'AIME-LA-PLAGNE
73210 (SAVOIE)

Pour affichage, le 6 octobre 2022

A retirer de l'affichage à compter du 8 décembre 2022